

## **PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL**

### **Séance du 5 février 2019 à 19 heures**

### **Salle Sainte-Barbe - SÉLESTAT**

La séance a fait l'objet des mesures de publicité suivantes :

- convocation en date du 14 janvier 2019
- affichage au siège du syndicat mixte de la convocation et de l'ordre du jour

**Nombre de membres titulaires en exercice : 51**

**Sont présents : 36 membres (+ 4 pouvoirs d'absents excusés)**

#### **a) 32 membres titulaires**

Luc ADONETH - Francis ADRIAN - Charles ANDREA (*pouvoir de Francis WEYH*) - Patrick BARBIER - Marcel BAUER (*pouvoir de Jacques MEYER*) - Georges BLANKAERT - Jean-Marc BURRUS - Michèle CLAVER - Patrick DELSART - Anne DESCHAMPS - Denis DIGEL - Paul DROUILLON - Robert ENGEL - Pascal FEIL - André FRANTZ - Catherine GREIGERT - Benoit HEINRICH - Jean-Claude HILBERT - Sylvie HIRTZ - Philippe JAEGI - Martin KLIPFEL - Bruno KUHN - Alain MEYER - Denis PETIT - Frédéric PFLIEGERS-DOERFFER - Jean-Marc RIEBEL (*pouvoir de Roland RENGERT*) - Claude RISCH - Philippe SCHEIBLING (*pouvoir d'Olivier SOLER*) - Bernard SCHMITT - Jean-Louis SIEGRIST - Willy SCHWANDER - Yvette WALSPURGER

#### **b) 4 délégués suppléants avec droit de vote**

Agnès SEEWALD - Emmanuel ESCHRICH - Dominique HERRMANN - Marie-Louise HUMBERT

**Sont absents excusés (15) : (4 ont donné pouvoir à un membre présent)**

Claude ABEL - Denise ADOLF - Suzanne GOETTEMANN - Jean-Pierre HESTIN - Serge JANUS - Alex JEHL - Denise KEMPF - Christophe KNOBLOCH - Jacques MEYER (*pouvoir donné à Marcel BAUER*) - Roland RENGERT (*pouvoir donné à Jean-Marc RIEBEL*) - Marie-Christine SALBER - Sébastien SCHWOERER - Olivier SOHLER (*pouvoir donné à Philippe SCHEIBLING*) - Jean-Claude SPIELMANN - Francis WEYH (*pouvoir donné à Charles ANDRÉA*)

**Sont absents (4) :**

Jean-Pierre PIELA - Gérard BERNARD - Vincent GRISS - Jean-Blaise LOOS

**Assistent également à la séance :**

Un délégué suppléant (sans droit de vote) : Bernard WOLFF

Le président du conseil de développement territorial (sans droit de vote) : Claude ROLLIN

Un représentant de la communauté de communes du CANTON D'ERSTEIN (sans droit de vote) : Claude SCHOETTEL

Le personnel du pôle d'équilibre territorial SÉLESTAT - ALSACE CENTRALE : Sandrine WOLLENBURGER, Mathilde METZ et Jean-Philippe STREBLER.

**Séance du mardi 5 février 2019 à 19 heures - Salle Sainte-Barbe - SÉLESTAT**

**Monsieur Marcel BAUER**, président du PETR, accueille les membres du comité syndical et les remercie pour leur présence.

Constatant que le quorum était atteint, le Président déclare que le comité syndical du pôle d'équilibre territorial SÉLESTAT - ALSACE CENTRALE peut valablement délibérer et il ouvre la séance qui comporte six points, dont quatre ont fait l'objet de notes de synthèse adressées aux participants avant la séance :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Arrêt du compte de gestion pour l'exercice budgétaire 2018
3. Adoption du compte administratif pour l'exercice 2018 et affectation des résultats
4. Adoption du budget primitif pour l'exercice budgétaire 2019
5. Convention avec l'agence d'urbanisme et de développement de l'agglomération strasbourgeoise (ADEUS)
6. Désignation d'un représentant du PETR au conseil d'administration de la Maison de la Nature de MUTTERSHOLTZ

Le Président  
du PETR



Marcel BAUER

Le Secrétaire  
de séance



Martin KLIPFEL

Séance du mardi 18 décembre 2018 à 19 heures

Théâtre - SAINTE-MARIE-AUX-MINES

**Délibération n° 2018-II-06 : DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DU PETR  
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE LA MAISON DE LA NATURE DE MUTTERSOLTZ**

---

L'association pour le développement de l'ALSACE CENTRALE (ADAC) avait été l'un des membres fondateurs du « Centre permanent d'initiatives pour l'environnement - Maison de la nature du RIED et de l'ALSACE CENTRALE », association de droit local, dont le siège est à MUTTERSOLTZ. Avec la dissolution de l'ADAC, la présidente de l'association gestionnaire du CPIE - Maison de la nature a proposé au président du PETR SÉLESTAT - ALSACE CENTRALE de devenir membre de droit du conseil d'administration de l'association en remplacement de l'ADAC.

Il est proposé de réserver une suite favorable à cette proposition et de désigner le représentant du PETR au sein du conseil d'administration du CPIE - Maison de la Nature du RIED et de l'ALSACE CENTRALE.

**DÉCISION**

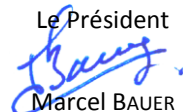
**LE COMITÉ SYNDICAL,**

Sur la proposition du Président,  
après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Accepte que le PETR SÉLESTAT - ALSACE CENTRALE devienne un membre de droit du Centre permanent d'initiatives pour l'environnement - Maison de la nature du RIED et de l'ALSACE CENTRALE, et désigne à ce titre M. Jean-Marc RIEBEL pour siéger au sein du conseil d'administration de l'association.

Affiché au siège du syndicat mixte le **15 mars 2019**  
Déposé et enregistré en sous-préfecture de SÉLESTAT-ERSTEIN le **15 mars 2019**  
Pour ampliation,

pour extrait conforme,  
Le Président

  
Marcel BAUER